RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

AUDIT ET FINANCE

SAS de commissariat aux comptes au capital de 7.622,45 €uros

Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné Savoie

Siège social : 4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

349 147 280 R.C.S. ANNECY

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2026

10 heure,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président. Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance. Monsieur Karl BEALU préside la séance en qualité président.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du président démissionnaire.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Karl BEALU de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La Société PINATA PATRIMOINE, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10.000 € dont le siège dont le siège social est situé à Charvonnex, 64 allée du Nant de Talloires, immatriculée au RCS d'ANNECY sous le numéro 978 033 660,

Représentée par Monsieur Karl BEALU, en qualité de Gérant.

Monsieur Karl BEALU, au nom de la société PINATA PATRIMOINE qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions. Il déclare notamment que la société PINATA PATRIMOINE est inscrite sur la liste des commissaires aux comptes tenue par la Haute Autorité de l'Audit (H2A) sous le numéro 41000938.

KB KB

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

La Société
PINATA PATRIMOINE
Représentée par
Monsieur Karl BEALU

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Le Président

Monsieur Karl BEALU

[redacted]